

# Le MASTER infirmiers en pratique avancée (IPA)

Il est nécessaire de posséder un diplôme d'État en soins infirmiers afin d'assurer une base solide en connaissances cliniques.



Les infirmiers doivent justifier d'environ trois ans d'expérience professionnelle significative avant de pouvoir exercer en pratique avancée.

Je sou mets un dossier de candidature à l'université de mon choix.

Lien URL vers le site de l'université Côte d'Azur :



<https://medecine.univ-cotedazur.fr/etudes/formations-paramedicales/infirmier-en-pratique-avancee#inscriptions>

- La formation combine des enseignements théoriques et pratiques visant à renforcer les compétences cliniques des étudiants.
- Les stages, d'une durée totale de 6 mois répartis sur deux années, offrent une expérience immersive en milieu clinique.
- Le programme aborde la pathologie, la pharmacologie, la coordination des soins ainsi que la prise de décisions avancées.
- Le Master 2 propose cinq mentions distinctes.
- Les étudiants acquièrent les compétences nécessaires à la prescription de traitements et d'exams, à l'ajustement ou au renouvellement des ordonnances, au suivi des patients, ainsi qu'à la collaboration étroite avec d'autres professionnels de santé au sein d'une équipe coordonnée avec un médecin, dans le but d'optimiser la qualité des soins.